

15.11.2012 - 13:57 Uhr

Hausse de salaire de 0,5 % pour le personnel de la Confédération

Bern (ots) -

Les employé(e)s de l'Administration fédérale bénéficieront l'an prochain d'une hausse de salaire de 0,5 %. La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) des syndicats APC, ssp, garaNto et APfedpol demandait 1 %, les très bons résultats à nouveau réalisés par la Caisse fédérale justifiant une telle hausse. La présidente de la Confédération et cheffe du Département fédéral des finances, la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a cependant persisté à ne vouloir accorder qu'une hausse de 0,5 %. Les négociations de ce jour ont été fortement influencées par la situation extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons, avec un renchérissement annuel très négatif (-0,5 %). La CNPC accepte ce résultat. Même si la hausse de salaire obtenue est modérée, elle aura des effets pour le personnel de la Confédération en raison de cette inflation négative. La compensation du renchérissement sur les rentes sous la forme d'une allocation unique - il en est question depuis des années, mais elle est toujours renvoyée à plus tard - sera discutée au printemps 2013 lors de négociations spécifiques. La CNPC s'est déclarée d'accord avec cette solution pour empêcher que les droits des employé(e)s actifs ne soient mis en concurrence à ceux des retraité(e)s. Avant d'aboutir, les négociations ont été précédées de dures discussions entre les partenaires sociaux. Les exigences posées au personnel de la Confédération sont lourdes et la protection contre le licenciement sera nettement plus faible dès l'an prochain. Si les comptes de la Confédération sont exceptionnellement bons depuis des années, c'est à mettre au crédit d'un personnel motivé qui, malgré le durcissement de ses conditions de travail, fournit des prestations de grande qualité. La Confédération a en effet besoin de garder en son sein des collaborateurs et collaboratrices compétents et à la hauteur de leurs tâches, car elle est confrontée à une forte concurrence sur le marché du travail. La hausse de salaire réelle négociée aujourd'hui est une reconnaissance de la qualité des prestations fournies par le personnel de la Confédération et signale que l'Administration fédérale veut rester une employeuse attractive.

Contact:

Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)

André Eicher, secrétaire central de garaNto et président de la CNPC,
tél. 079 380 52 53

Maria Roth-Bernasconi, secrétaire générale de l'APC, tél. 078 718 71
13

Christof Jakob, ssp, tél. 077 447 29 03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100728396> abgerufen werden.